

Sur la déclaration à moi faite par Le sieur Jeanne Marie  
 âgé de vingt ans, domicilié à La Roche  
 qui a dit être veuf d'une défunte et par Le sieur  
 âgé de vingt ans, — d'une défunte  
 domicilié à La Roche qui a dit être veuf d'une défunte  
 Et ont, les déclarans dit au pouvoir  
 Constats, suivant la loi, par moi Louis Bernard au aid de  
 maire de La Roche remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du  
 présent Acte a été donnée aux déclarans.